N° 223. CINQ CENTIMES Mercredi 1er Mai 1889

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12 TOURCOING, rue Verte, 56.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . 0 fr. 50 la ligne
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75 la ligne
LOCALES . . . . 1 fr. la ligne

Les annonces sont reçues à TOURCOING, chez MM. Lagrange, 104, rue de Lille. PARIS, à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, 10, rue de Grammont. BELGIQUE, chez MM. Lagrange, 104, boulevard Anspach et 8, rue Fossé aux Loups.

TÉLÉPHONE

ÇA Y EST.....

Il faut bien en croire ses yeux, les plus sceptiques sont obligés de reconnaître que c'est arrivé. Nous entrons dans la période de notre glorieux Centenaire et c'est le gouvernement de la République qui y présidera. L'Exposition universelle va s'ouvrir et c'est la République qui l'ouvrira, dans la paix, dans l'ordre et dans la liberté.

Paris offrira aux étrangers de toutes les nations, la plus sûre et la plus magnifique hospitalité qu'il leur serait possible de trouver aujourd'hui dans aucune capitale du monde. Nous avons le droit d'être fiers du résultat de tant d'efforts. Malgré plus d'une faute, malgré des lacunes et des ombres dans le tableau, nous pouvons dire que c'est ici que brille à cette heure la plus grande lumière de la civilisation.

Cette Exposition universelle, par l'étendue et la beauté de ses développements, par la difficulté des problèmes scientifiques vaincus, laisse bien loin en arrière tout ce qui s'était vu jusqu'alors. Elle convient admirablement à la circonstance et elle est tout à fait à sa place dans la célébration de notre Centenaire; car la Révolution de 1789 a ouvert, par la force de ses principes, non seulement l'ère de la liberté pour le monde, mais l'ère de l'industrie, du commerce, de la science et de la paix. Quand les hommes et les familles se mettent aujourd'hui en mouvement et partent des extrémités de la terre, ils ne vont plus à la croisade, ils ne vont plus à la conquête : ils se donnent rendez-vous pour admirer les grands spectacles de l'industrie. Ce sont des pèlerins d'un nouveau genre, ils ont aussi leur foi et leur idéal.

On nous avait bien promis que la République n'aurait pas cet honneur de célébrer les dates immortelles et universelles. Nous ne voulons rien dire d'amer pour personne aujourd'hui. Mais n'est-il pas vrai que tous les faux prophètes de la réaction nous avaient annoncé que la République ne verrait pas le Centenaire? Elle la voit, et ça y est. Nous disons : Ça y est, au point de vue matériel; nous le disons au point de vue politique et moral. Notre conviction est entière et absolue. Quand nous parvenons à nous abstraire des agitations de la politique du moment, et que nous descendons au fond de nous-mêmes, nous n'y sentons aucun doute sur le résultat définitif de notre Révolution, sur la nécessité et la légitimité du gouvernement de la République.

Le parti quelconque de monarchie ou l'Empire, qui fût arrivé par hasard au pouvoir, aurait célébré aussi le Centenaire de 1789. Il n'aurait pu s'en défendre. Des hommes que nous voyons aujourd'hui si excités contre la Constitution républicaine auraient arboré des guirlandes, leur chapeau, des drapeaux, et des lanternes à leurs fenêtres. Auraient-ils célébré les grands anniversaires dans la pleine paix, sécurité et liberté, comme la République? Il est au moins permis d'en douter. Leur politique aurait été surtout de mettre le Centenaire dans leur poche. Ils en auraient inévitablement diminué la portée, abaissé le caractère. C'est un grand bien pour tous un gage de paix pour tous que la présidence de la fête du siècle ait été donnée à la République comme elle lui revenait et par droit de conquête et par droit de naissance.

C'est ainsi que toutes les choses sont dans l'ordre, et l'ordre est bon pour tout le monde. L'histoire s'est accomplie de cette manière naturellement et selon la règle. Les conséquences sont d'accord avec les prémisses. La logique et la raison ont eu gain de cause. C'est très utile et très moral. Il n'y a pas un Français intelligent, un conservateur éclairé de son pays et de la gloire de son pays qui ne dût s'en féliciter, s'il voulait prendre la peine d'y réfléchir.

Un ministre de la République l'a dit l'autre jour dans le meilleur langage : le Centenaire de 1789 n'appartient exclusivement à aucun parti; il appartient à tous les partis, à tous les Français. Nous dirons plus : il appartient à tous les peuples. C'est une vérité qui a été proclamée et reconnue par le monde entier. Nous n'en imposons la croyance à personne. Mais c'est le monde qui a dit que les conquêtes de 1789 étaient le patrimoine de l'humanité.

Chacun prend de la Révolution française ce qu'il veut ou ce qu'il peut. Ceux qui viennent à la fête universelle, sous tous les costumes, sous toutes les couleurs de l'habit ou de l'épiderme, sont les bienvenus; et ceux qui boudent à la fête peuvent bouder tant qu'il leur plaira.

Ils seront plus vite fatigués que nous. Notre fête s'ouvre à tous les hommes de bonne volonté, parce que c'est la fête de la Paix et de la liberté. Nous ne cherchons plus notre solution : nous l'avons trouvée et nous y tenons. Et quand on voit encore des partis en France chercher éperdument ce qu'ils appellent une solution, et qui la possèdent si bien, qu'ils l'ont dans les mains, flexible et souple, nous pensons en vérité que le propre de l'homme est de chercher avec angoisse midi à quatorze heures.

Hector DEPASSE.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES
et les Réservistes

En vue des élections générales, il serait question de fixer les périodes d'instruction des réservistes de façon que ceux-ci pussent accomplir leur devoir électoral. Pour permettre aux recrues affectées à la cavalerie, aux réservistes de cette arme et aux hommes à la disposition de voter également, on les appellerait sous les drapeaux le 10 octobre seulement au lieu du 2.

Après entente avec l'autorité militaire, le ministre de la guerre serait ainsi amené à fixer le premier tour de scrutin des élections générales au 22 septembre et le second tour au 6 octobre.

EXPOSITION UNIVERSELLE
Le foudre d'Epernay

Le tonneau monstre envoyé d'Epernay à l'Exposition de Paris, est entré vers trois heures du matin dans la capitale et a été conduit aussitôt, mais non sans encombres, au quai d'Orsay, où il doit figurer dans la travée centrale du palais des produits alimentaires.

L'attelage se composait de 8 bœufs et de 12 chevaux.

Il est arrêté par la porte de Pantin où, pour lui livrer passage, on a dû abattre la moitié des grilles qui ferment l'entrée de la ville de ce côté.

Après avoir parcouru la rue d'Allemagne, le chariot qui le portait s'est engagé dans la rue Lafayette.

Comme la pente de cette artère est assez raide, on a dû lui faire longer le trottoir.

Il a renversé, en passant, quelques réverbères, et devant la maison portant le n° 53, on a été obligé de dételer; ce n'est qu'après une demi-heure d'efforts qu'on a pu se remettre en route.

Il est arrivé, sans autres accidents, jusqu'au Pont Royal.

Là, on a dû mettre les bœufs en arrière pour le retenir, la descente étant ardue.

Au quai d'Orsay, le foudre d'Epernay a fracassé quelques arbres.

On a dû détacher un long bout de palissades et les communs du restaurant hongrois, pour le remiser à l'intérieur de l'Exposition.

C'est seulement à la nuit tombante qu'on est arrivé à ce résultat.

UNE RÉUNION ANTIBOULANGISTE
Bonne journée pour la République

M. Dausser, député de l'Aisne, vient de faire dans la ville la plus boulangiste du département, à Torgnier, une conférence publique.

D'abord interrompu et pris à partir par des boulangistes, l'orateur a pu enseigner à ses auditeurs dans un calme parfait sur son attitude et ses votes à la Chambre. Il a démontré que le boulangisme n'était qu'une arme de guerre contre la République dans la main des réactionnaires.

La réunion s'est terminée au milieu des applaudissements de l'auditoire et au cri de « Vive la République! »

LE SUICIDE DE M. ROCHEFORT FILS

L'Intransigeant annonce seulement la mort subite sans parler de suicide.

Voici des détails complémentaires publiés par le Matin :

« Les renseignements que nous avons recueillis, hier soir, dans les bureaux de l'Intransigeant, confirment pleinement cette tragique nouvelle. M. Rochefort, qui est actuellement à Londres, comme on le sait, a été informé télégraphiquement de la mort de son fils aîné.

« M. Henri Rochefort, fils, qui avait fait son service militaire en Algérie, dans un régiment de zouaves, et devait bénéficier de la réduction de service accordée par la loi aux colons algériens, à charge pour ceux-ci de résider pendant dix ans dans la colonie, était venu à Paris en vertu d'une autorisation spéciale accordée par le ministre de la guerre.

« Quelques jours avant les perquisitions opérées au domicile de son père, 57, boulevard Rochechouart, M. Henri Rochefort fils avait fait ses préparatifs pour rejoindre Bône, sa résidence habituelle; il n'avait en effet, que vingt-huit ans et n'avait pas encore terminé son séjour réglementaire en Algérie. Ce soir-là, ses malles qui ont été mises sous scellés pendant le court voyage qu'il était allé faire à Bruxelles pour faire ses adieux à son père.

« Quand à la cause du suicide de M. Henri Rochefort fils, on l'attribue à des troubles d'ordre intellectuel auxquels des veilles paludéennes que le jeune homme avait contractées au Congo, en accompagnant la mission de Brazza, ont fait que le fils aîné du stratège de l'Intransigeant, en raison de son service militaire, n'avait du se faire rayer alors que la mission à laquelle il se trouvait fait attacher, n'était pas encore terminée.

« M. Henri Rochefort avait, pour ce fils qui vient de mourir d'une façon si imprévue et si tragique, l'affection la plus profonde ».

Paris, 29 avril. — Le procureur général d'Alger a télégraphié hier au garde des sceaux pour l'informer de la mort du fils de M. Henri Rochefort. Le télégramme porte que les constations légales ont été faites : il résulte de la position de l'arme et de la situation de la blessure, que la mort doit être attribuée à un suicide. Une information est commencée.

D'un télégramme d'une autre source, il résulte que le fils de M. Rochefort s'est suicidé après avoir reçu une dépêche signée d'un nom de femme, et dont le contenu, paraît il, était de nature à faire prévoir le suicide.

GROSSE NOUVELLE ARTISTIQUE

Verdi, depuis quelque temps, travaille à un nouvel opéra.

Le compositeur d'Othello et d'Aïda écrit un Roméo et Juliette sur un livret que lui a tracé Boito. Le rôle de Roméo serait destiné au baryton Victor Maurel.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

LA HAUTE COUR
DE JUSTICE

Perquisition à Caudebec

Paris, 29 avril. — En exécution d'une commission rogatoire de la Haute Cour de justice, le juge d'instruction et le substitut du procureur de la République à Rouen ont fait dimanche des perquisitions à Caudebec-les-Elbeuf, chez M. Gillvier, ancien maire, organisateur de la conférence qui a eu lieu le 7 avril et à laquelle arrivent part MM. Laguerre et Sévestre, députés.

Ces magistrats ont saisi quelques papiers et des cartes de visites.

Paris, 29 avril.

M. Merlin, président de la commission d'instruction de la Haute Cour, et MM. Demôle, Trarieux et Cordelet, ses assesseurs se sont réunis ce matin

Ils ont conféré de onze heures et demie à midi et demi avec M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général.

Les commissaires instructeurs se sont réunis de nouveau cette après-midi.

A l'issue du conseil qui a duré trois heures, le Matin, président de la commission de l'instruction de la Haute Cour, a quitté à vide le Luxembourg à 4 h. 1/2. La commission continue sa séance, on n'a vu entrer aucun témoin.

Audition de M. Coulon

Paris, 29 avril. — M. Coulon, directeur des postes, sera entendu demain par la commission d'instruction de la Haute cour.

LE COMPTOIR D'ESCOMPTE

Paris, 29 avril. — Au tribunal de commerce, l'affaire relative à la demande provisionnelle de 50 millions, introduite contre les anciens administrateurs du Comptoir d'escompte, par les actionnaires judiciaires, a été remise à quinzaine.

La séance des actionnaires du Comptoir d'escompte, ouverte à trois heures, a duré trois heures.

Environ 2,000 personnes étaient présentes.

MM. Edmond Moreau et Paul Monchicourt, président l'assemblée.

Le président commence la lecture du rapport sur les opérations de la société, lecture qui dure une demi-heure.

Voici les votes soumis à l'Assemblée :

Premier vote, dissolution de la Société.

Deuxième vote, nomination des liquidateurs désignés par l'assemblée et détermination de leur mandat.

Troisième vote, approbation des actes des liquidateurs, énumérés au présent rapport et, spécialement, approbation de la cession faite par eux à une société nouvelle et ci-après annexée. »

FEUILLES NOUVELLES

Paris, 29 avril. — M. Fournière, qui a fait paraître un journal intitulé : Quatre-Vingt-Treize, a dû, le dépôt de ce titre ayant été fait avant lui, choisir une autre appellation.

Son journal paraîtra dimanche, sous le titre la : Montagne, avec la collaboration des socialistes Basly, Cluseret, Benoit, Malon, etc.

DÉCORATIONS MILITAIRES

Paris, 29 avril. — La loi du 20 avril 1889, qui alloue, à l'occasion du centenaire des décorations supplémentaires aux militaires de terre et de mer, stipule dans son article 2 que ces décorations peuvent être concédées aux jeunes gens des armées de terre et de mer qui auront été avant leur libération, l'objet de propositions régulières pour faits de guerre.

Les dispositions qui concernent également les inscrits maritimes placés dans la position de congé renouvelable et temporaire ne sauraient être étendues aux officiers mariniers et marins admis à la retraite sans avoir obtenu la médaille militaire pour laquelle ils avaient régulièrement proposés.

Le ministre a donc dû écarter les pétitions qui ont été adressées par un certain nombre de vieux serviteurs très méritants, mais qui ne rentrent pas dans les termes de la loi.

UN FAUX "INTRANSIGEANT"

29 avril, 1 h. 30 soir. — La Bataille a publié aujourd'hui un numéro spécial à la quatrième page duquel elle a imité, à s'y méprendre, la quatrième page de l'Intransigeant.

Les articles admirablement pastichés sont signés : Henri Rochefort, T. Barrière, Philippe Dubois, etc.

En sous-titre, en gros caractères, on lit : Rentrée de Rochefort à Paris. Il résulte de l'ensemble des articles pastichés que M. Rochefort et les rédacteurs du journal ont fait une évolution complète et que de boulangistes qu'ils étaient hier, ils sont devenus absolument antiboulangistes.

C'est ce qu'on appelle une fumisterie.

Mais voici où l'affaire se complique.

On prétend que plusieurs kiosques et quelques camelots peu scrupuleux ont vendu la Bataille pour l'Intransigeant, il était en effet facile de mettre le fait sur le compte d'une erreur. Il suffisait de plier le journal du côté de la quatrième page qui imitait admirablement la première page du journal de M. Rochefort.

Aussitôt que les directeurs de l'Intransigeant ont eu connaissance du fait, ils ont fait porter une plainte au procureur de la République pour demander que la Bataille fût saisie.

Plusieurs camelots se sont rendus eux-mêmes chez différents commissaires de police afin de demander s'ils pouvaient continuer à vendre la Bataille.

Les magistrats consultés ont répondu qu'il fallait mettre les deux titres sous les yeux du public, afin de ne tromper personne.

Le bruit court que tous les signataires des articles imités intentent des procès à M. Lissagaray.

AVANT L'OUVERTURE
DE L'EXPOSITION

Paris, 29 avril. — La foule a été considérable autour de l'Exposition, tant à l'Esplanade des Invalides qu'au Champ de Mars. A un moment donné, les gardes de la paix du ministère aux portes ont dû fermer les barrières du côté du Trocadéro, pour laisser le Cours la-Reine, le public était aussi très compact.

La plus grande animation règne naturellement dans toutes les voies conduisant au Champ de Mars. Les restaurants-cafés et débits sont littéralement envahis et, en maints endroits, les consommateurs boivent, à défaut de tables, sur des tonneaux placés à la terrasse.

LES ÉLECTIONS DE DIMANCHE

Paris, 29 avril. — Une élection au Conseil général a eu lieu hier dans le canton de Corbigny (Nièvre), en remplacement de M. de Certaines, monarchiste décédé.

M. de Certaines fils a été élu par 1,940 voix contre 1,240 à M. Boulet, républicain.

Hier, élection au conseil d'arrondissement pour le canton de Longjumeau (Seine-et-Oise) :

Inscrits : 5,883. — Votants : 3,558

MM. Robelaine, républicain	1,587	voix.
Cossonnot, radical	1,293	—
Boulanger	621	—

Il y a eu ballottage.

M. CARNOT AU SALON

Paris, 29 avril. — Le président de la République a visité aujourd'hui, à deux heures, le Salon annuel. Il a été reçu par MM. Bailly, président de la Société des artistes : Bouguereau, président de la section de peinture ; Larroumet, directeur des beaux arts, etc.

La visite des salons de peinture a commencé immédiatement.

Parmi les personnes présentes : Tirard, Thévenet, de Lanessan, Dupuy, Lozé, et un grand nombre d'artistes.

Un lunch avait été préparé par les soins de la Société des artistes, dans le pavillon de la porte de l'Alma.

Carnot, par M. Beaury Saurel.

LES OUVRIERS ÉTRANGERS

Grenoble, 28 avril. — Les ouvriers français employés aux travaux de cet établissement qui se font actuellement à Grenoble avaient chargé M. Bovier Lapierre, député de l'Isère, de transmettre au ministre de la guerre leurs doléances relatives à la préférence accordée partout par les entrepreneurs à des ouvriers de nationalité étrangère.

M. de Freycinet vient de leur adresser satisfaction ainsi qu'il ressort de la lettre suivante :

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai adressé des instructions au directeur du génie de Grenoble pour qu'il veille à ce que les charges du marché pour le bâtiment de l'enrobage du fort Lesdiguières, qui vient de se rendre adjudicataire, ne soient pas exécutées par des ouvriers étrangers.

« Toutefois, si par suite de grève ou de chômage constaté dans la main-d'œuvre française, les travaux restaient en souffrance, le directeur pourra faire adresser un appel spécial à dépasser cette proportion.

Recevez, monsieur le député, l'assurance de ma haute considération.

De Freycinet.

UN CRIME MYSTÉRIEUX

Paris, 29 avril. — M. Bronnard, commissaire de police du quartier de la Villette, a été informé, à 4 heures du matin, que, vers 3 heures, le cadavre d'un homme, de nationalité inconnue, avait été repêché, quai de la Rapée, par deux mariniers.

L'identité de cet inconnu n'a pu être établie.

Le corps est mutilé et la tête porte plusieurs blessures.

Une enquête est ouverte sur ce crime mystérieux.

L'ESCADRE RUSSE EN FRANCE

Londres, 29 avril. — On mande de Saint-Pétersbourg au Daily News que le bruit fait actuellement avant que la grande escadre de Russie, fit du cette année, une visite à la France, est dépourvu de fondement. Le gouvernement français paraît n'avoir pas été consulté.

ÉTRANGER

ALSACE-LORRAINE

ÉLECTION D'UN ANTIALLEMAND

Metz, 29 avril. — Hier a eu lieu l'élection d'un conseiller général pour le canton de Fontoy.

M. Mérot, brasseur à Fontoy, candidat indigène, a été élu par 744 voix, contre 700 données à son concurrent M. Brasz, directeur des forges de Kédange, candidat immigré.

C'est une sanglante défaite pour le parti allemand.

LES DÉSERTEURS

Metz, 29 avril. — La chambre correctionnelle du tribunal civil de Metz, condamne à 6 mois de prison le nommé Arthur Verrenne, âgé de 20 ans, originaire de Jemappes (Belgique), en dernier lieu tailleur de pierres à Vitry-sur-Orne, arrondissement de Thionville, convaincu d'avoir favorisé la désertion d'un soldat du 98e régiment d'infanterie, en garnison à Metz.

La logeuse, la veuve Marguerite Thiry, demeurant également à Vitry, a été condamnée à trois mois de prison pour complicité.

FEUILLETON DE L'Avenir de Roubaix-Tourcoing 16

Le Docteur Vampire

PREMIÈRE PARTIE

LE MÉDECIN DES MORTS

Dans le même moment, Mademoiselle Victoire rentrait près de son frère, qui lui demandait :

— As tu pris le nom de ce médecin; je suis très content de lui.

Pour lui répondre, elle regarda la carte et lut :

Docteur LOUIS MARECHAL
Médecin de l'état-civil.

Ce fut un effet de stupeur.

XIII

LES DEUX PAUL

« *Docteur Louis Maréchal !!!* »

Si la saignée n'était pas tout abondante et les sels donnés aux mots cabalistiques qui y avait cans ces trois mots étrange.

de quoi lui donner une se... le sauver était l'homme qui venait de le sauver était celui qu'il considérait comme son plus mortel ennemi. Cependant un peu de réflexion et les conseils de sa sœur aînée, il se remit de cette surprise et ne fut pas tâché que tout de la rencontre. Il consentit du moins de vive cet incorruptible [illegible], et récapitulant les détails de la séance avec mademoiselle Victoire et avec son neveu, qui ne comprenait pas toutes ces minuties, il resta convaincu que rien n'avait donné prise sur eux.

Ils ne se rappelaient plus il est vrai, que Céphas Cartaux, il n'y avait pas long temps, avait laissé entendre au docteur que toute la famille était repartie pour Bruxelles. Se le fussent-ils rappelé, la chose n'était que secondaire. A la rigueur, ils pouvaient être allés conduire leurs parents et revenus.

Ce ne fut pas ce détail non plus qui excita l'intérêt du docteur. Il n'avait attaché qu'une médiocre créance au dire de l'agent d'affaires.

Il rentra chez lui sous l'effet d'une impression si visible que madame Maréchal ne fut tout de suite trappée et lui demanda avec anxiété :

— Qu'as tu donc, mon ami, il ne t'est rien arrivé du mal?

— Non, Dieu merci! Au contraire; j'ai opéré une cure avantageuse. Tiens.

Au moment où il prit la lettre, la femme Noirot, le vieux chien fidèle, qui était venu appuyer sa tête sur son genou, retroussa tout d'un coup ses moustaches, leva le museau, huma l'air dans la direction du papier,

— Eh bien, lui demanda son maître, qu'as-tu donc, mon bon vieux, as-tu envie par hasard de ce chiffon graisseux?

La prunelle de Noirot s'allume, il voulut s'élancer pour saisir le papier, et brusquement retomba sur ses pattes, en exhalant un grognement sourd tout particulier.

Cet incident resta inaperçu en raison de la préoccupation de son maître.

— Il ne devinerais pas de qui me vient cet argent? reprit le docteur. C'est de M. et de mademoiselle de Boves.

— Les parents de cette pauvre femme?

Il répondit par un signe de tête, réfléchit encore et raconta rapidement l'affaire.

— Mais c'est incroyable! s'écria madame Maréchal.

— Oh! il y a quelque chose qui l'est davantage, et c'est à douter si j'ai une bien...

Sais-tu, dans le dernier jour du salon, où l'on m'a introduit, qui j'ai cru voir, tout d'abord, soutenant la tête du malade? — Paul, notre Paul en personne.

— Oh! mon cher Louis!... fit l'aimable femme souriant quoi que d'une sourire un peu sérieux, cecj dépasse les bornes du vraisemblable.

— Evidemment. Aussi n'était-ce point notre enfant, il est inutile de le dire; un peu d'examen et surtout de lumière ont dissipé l'illusion. Notre Paul est blond, ce jeune homme est châtain, il porte de ridicules moustaches, une mine de gandin, sa figure affadie manque de lignes arrêtées; et cependant, si ce n'est le portrait, c'est une contrefaçon de Paul.

Or, cette rencontre, cette ressemblance, comprends-tu que tout cela m'ait légèrement ému?

— Le fait est qu'il se rencontre des hasards étranges. Et comptes tu retourner dans cette maison?

— Etant payé de ma séance et sans être repoussé, c'est impossible. Et, puis, je leur ai laissé ma carte, et probablement elle leur a suggéré des réflexions pareilles, sinon que je n'ai pas poussé pour eux et que leur porte ombrage. N'importe, nous marchons au but, c'est incontestable; je sens que l'heure si longtemps attendue, doit arriver... Encore un peu de persévérance, chère Julie, redoublons de prudence, ces gens doivent m'espionner... Ce pauvre Paul, quelle joie ce serait!

Elle viendrait bien à propos, dit madame Maréchal, car il a décidément de gros chagrins, le cher enfant.

— Toujours cette amourette?

— C'est plus qu'une amourette; et voilà le malheur. Il était sérieusement épris de la petite Lebourg; et vraiment, d'après ce qu'il est venu me raconter tantôt, il n'a plus qu'à y renoncer.

— Bah! diable! et elle commis de si graves inconséquences?

— J'ai tout lieu de le craindre, quoique j'ai évité de lui dire ce que la malignité du quartier m'a appris. Quant à lui, il a le prétentieux d'être supplanté par un rival, qui n'a probablement pas des vues aussi honnêtes, et comme il attribue cet échec autant à sa situation prépondérante, à son infirmité qu'à la coquetterie de cette jeune fille, il en souffre à faire pitié.

— Mais elle est sans cœur, cette fille là!... J'attendais mieux d'elle. Il faut absolument surmonter ces idées noires et procurer à notre pauvre enfant des distractions...

— Ce sera difficile.

— Non; tu fais de lui ce que tu veux; il t'aime comme une sœur; eh bien! use de ton influence. Il faut le sauver de cette triste passion et lui rendre sa sérénité en attendant mieux.

Pendant que ses généraux amis s'occupaient ainsi de lui, le brave garçon écrivait à mademoiselle Lebourg :

« Jeanne, une se passe-t-il en vous? Ne suis-je plus votre ami? M'avez vous « mis à l'écart comme mon pauvre petit « bouquet, que vous préférez vous plus « brillant? Vos regards, vos paroles, mon « cœur surtout, me répètent que votre « affection s'est retirée de moi. Je vous « aimais timidement, mais si profon « dément!

« Je lutte contre ces témoignages, je lutte « contre mon cœur, mais je souffre. J'avais « mis en vous toute mon âme, et mon âme « se brise. Ayez pitié de qui pensait avoir « le droit de croire à sa tendresse partagée, et dites moi, du moins, si c'est vrai- « ment fini. — Celui qui fut votre PAUL. »

Ce douloureux billet reçut cette réponse :

« Ne m'aimez plus. Pardonnez-moi et oubliez moi pour toujours. — JEANNE. »

Ce fut un coup terrible.

Jusqu'au bout il avait lutté contre l'évidence, se raccrochant à des chimères. C'était son premier rêve, et l'âme de l'orphelin désherité par la nature, renfermait un si grand fond de dévouement et d'amour! Il faillit en faire une maladie grave. La vigilance de son père adoptif, l'amitié ingénieuse de madame Maréchal conjurèrent une catastrophe. Il y avait là de quoi tuer le pauvre sourd-muet.

Un certain temps se passa avant qu'il commençât à reprendre, mais cette crise surmontée il fut sauvé, et le docteur physiologiste adroit appliqua, en pesant sur lui de son autorité, son projet d'introduire dans son existence exclusivement absorbée par la science et par l'art élément de sociabilité plus pratique, qui fit de lui en même temps qu'un homme de talent un homme du monde.

Ces incidents, sans détourner nos amis de leur grande affaire, amenèrent un ralentissement dans les efforts du docteur Louis Maréchal, qui ne fit guère que renouer ses rapports avec le président Paturel, avec lequel il échangea une intéressante correspondance, mettant le magistrat, malheureusement retenu si loin, au courant des événements, et recevant en retour des conseils sur la marche à suivre. Ces conseils recommandaient par-dessus tout de ne rien précipiter et de travailler à ce que le président tout *encore dans le vague et l'obscurité.*

Cette conduite réservée eut pour premier et excellent effet de calmer insensiblement l'inquiétude des de Boves, qui se tinrent pour convaincus que le docteur avait renoncé de s'occuper de la recluse, unique cruauté qu'ils eussent de son côté.

Cependant un événement bizarre vint les replonger dans de nouvelles transes.

Un certain soir, comme le comte et sa femme étaient à leur guichet, occupés, l'un parcourant le journal en fumant, l'autre brodant un mouchoir au chiffre de son neveu, celui-ci arriva sans être attendu ou du moins beaucoup plus tôt qu'on ne l'attendait.

Cette visite indique suffisamment que si l'oncle lui gardait rancune de ses derniers exploits et notamment de ses impertinentes revendications, mademoiselle Victoire avait eu pourtant assez d'influence sur l'un et sur l'autre pour amener un rapprochement. Du reste, entre personnages de cet acabit ne passe-t-on pas sa vie en ces alternatives de ruptures violentes et de repiétinages.

Cette fille cauteleuse et rouée menait plus que jamais, depuis une attaque sanguine, son frère par une espèce de fil mystérieux.

— Ah! c'est gentil, dit-elle à son neveu, tu rentres de bonne heure.

— Oui, je le conseille de me compliment. Et-il en arrachant les gants blancs qu'il avait encore aux mains. Ce qui m'arrive est splendide!

— Ne viens-tu pas de chez les Choiseul?

— Oui, j'en reviens et j'en suis épaté.

— Conte-nous cela, que s'est il passé?

— Imaginez-vous que dans cette soirée, je ne sais par quelle fantaisie idiote le père Choiseul et Anna, cet vouls lui donner une espèce de portrait de buste sculpté de ma future, dont on prétendait me faire la surprise.

— Eh bien, c'était une attention aimable.

— Oui, ma foi! On avait invité nature, [illegible] le sculpteur.

— Cela se fait toujours pour une statue comme pour un tableau.

— Certainement, certainement, et aussi c'est toujours le personnage qui fait les honneurs de la soirée. Ah! ben y a [illegible] manqué; et comme il m'enlevait une [illegible] surks que j'avais réclamé, j'ai vu à la façon dont on le traitait que j'avais [illegible] — en voilà un poseur! — était [illegible] cajoleries, des minauderies de vieux [illegible] maisonnée. Enfin, il a dansé à ma place [illegible] On m'a donné tort.

— Et lui que disait-il!

— Lui!... Ah! voilà le piquant! Il n'a pas soufflé mot, et par une chaudière [illegible] son... il est sourd muet.... Ils [illegible] raide, hein!...

Enchanté de cette faoétie, le [illegible] renversa sur le dossier de son siège [illegible] pour rire à gorge déployée. Mais [illegible] et sa tante répétant ce mot : « sourd [illegible] échangèrent un regard singulier, [illegible] partager cette hilarité. Ils [illegible] sans doute, la chose assez drôle.

— Ça ne vous fait pas rire? [illegible] bien lui y a quelque chose de plus [illegible] cet infirme [illegible] comme [illegible]

— Comme ça?

(A suivre) OCTAVE [illegible]